

Restructuration du cadre associatif

Biyoghe Mba appelle à un partenariat responsable

AJT
Libreville/Gabon

PARCE QUE la société civile est un acteur majeur dans le développement d'une nation, notamment au travers des actions sociales menées par les Organisations non gouvernementales (ONG) et les associations, le vice-Premier ministre, ministre de la Santé et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba, a appelé ces dernières à établir un partenariat responsable avec l'État et le gouvernement. Un appel lancé, mercredi dernier, lors de sa rencontre avec les responsables de plus d'une centaine d'associations et ONG reconnus. « Les associations et ONG qui font partie de la société civile sont des structures extrêmement importantes, notamment dans l'action sociale qu'elles mènent auprès des populations. Par ailleurs,



Photo : AJT



Photo : AJT

Le vice-Premier ministre, ministre de la Santé et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba, s'adressant aux... (photo de droite): ... représentants d'associations.

ces associations et ONG ne doivent pas évoluer en dehors du cadre réglementaire. Elles sont partenaires du gouvernement, de l'État. Et c'est cette notion de partenariat que je voudrais initier entre ces structures, l'État et le gouvernement. Un partenariat responsable pour un objectif partagé entre l'État, le gouvernement et la société civile, en

vue du développement du Gabon», a fait savoir, d'entrée, le vice-Premier ministre. Ce qui devrait se faire, selon lui, dans la confiance mutuelle, la transparence, la responsabilité et la contribution des différentes parties. « Ce partenariat, comme dans un ménage, implique la transparence, la confiance, la discipline, la contribution

de chaque partie. Société civile et gouvernement doivent communiquer, échanger sur les lois et réglementations, même en cas de divergence d'opinions. Il faut qu'il y ait un débat permanent. En tant que société civile, vous avez pour mission de tirer la sonnette d'alarme. Vous pouvez également initier des projets et à l'administration centrale de les

poursuivre», a ajouté le membre du gouvernement. Pour sa part, la société civile a dit adhérer au projet. En énumérant toutefois les difficultés de fonctionnement auxquelles sont confrontées les actions de ses membres. « Nous sommes d'accord, mais à condition que l'on reconnaisse notre expertise. Le dialogue dont

vous parlez ne doit pas être un dialogue de sourds. D'autant plus que des rencontres telles que celles-ci ont déjà eu lieu. Des recommandations faites. Mais les associations ne sont toujours pas accompagnées. La réglementation qui régit le cadre associatif au Gabon est caduque», ont répondu les membres des associations présents à la rencontre.

E-Education/ Projet X-GEST

Un outil de promotion de l'égalité des chances

MZM
Libreville/ Gabon

CHAQUE parent d'élève peut désormais suivre la vie scolaire de son enfant depuis son téléphone portable ou à partir d'un terminal équipé d'Internet, grâce à l'application X-GEST, du ministère de l'Éducation nationale. Il suffit, pour ce dernier, de demander les codes d'accès à l'établissement où apprend son enfant.

La satisfaction est déjà grande pour les parents des établissements déjà interconnectés. Ces derniers peuvent demander des autorisations d'absences depuis chez eux, voir les relevés de notes obtenues par leur enfant, télécharger les bulletins de notes, consulter les emplois du temps, faire des commentaires ou des suggestions à l'établissement. Et ce, sans se déplacer.

« Les parents sont souvent surpris des résultats scolaires

de leurs enfants, parce que ces derniers ont la mauvaise habitude de dissimuler les mauvaises notes, les absences, les convocations des établissements aux parents. Ce qui favorise, de façon considérable, les mauvais résultats obtenus par nos progénitures. Désormais, les parents d'élèves ne seront plus surpris. Ils seront informés au jour le jour. Dès que l'enfant aura accusé un retard, une absence, une mauvaise note, etc. Donc, une nouvelle relation franche devra s'installer entre l'enfant et ses parents », a expliqué un responsable d'établissement.

Selon les concepteurs du projet X-GEST, tout le parcours de l'enfant sera désormais disponible. De son entrée dans le système éducatif, jusqu'à sa sortie, grâce à l'identifiant unique de l'apprenant. « Les élèves ne pourront plus se permettre de trafiquer les bulletins à la gare routière, les trafics en tout genre au niveau du système éducatif pourront, à

terme, disparaître. Les erreurs des apprenants d'un établissement à un autre deviendront presque impossibles, grâce au fichier national des apprenants généré de façon dynamique par le système Xgest. C'est un outil de promotion de l'égalité des chances prôné par le chef de l'Etat, puisque les méthodes d'évaluations, les règles de gestion seront les mêmes, d'un établissement à un autre. Il n'y aura plus d'école à plusieurs vitesses. A travers ce projet, nous parlerons d'une seule école : L'école gabonaise », indique un haut responsable du ministère de l'Éducation nationale.

A travers ce projet, poursuit-il, c'est toute l'organisation également qui devient un peu plus numérique, pour la fiabilité des informations scolaires, des statistiques et leurs mises à disposition en temps réel. Le projet X-GEST aura le mérite de contribuer à l'appropriation par les enseignants, les parents d'élèves, des élèves, des outils liés aux

Nouvelles technologies. Rappelons que ce projet est

l'un des premiers du genre en Afrique et intéresse déjà

plusieurs pays sur le continent.



La page "enseignants et chefs d'établissement".

Photo : MZM

vitale et **GENERATION EAU CLAIRE** présentent la

FOIRE DE L'EAU DE LIBREVILLE

A la Chambre de Commerce de Libreville Du 31 Mars au 2 Avril 2016

- Conférences / Débats
- Stands de dégustation
- Rencontres des opérateurs
- Grand Concours des clubs écologiques de Libreville

Avec la participation de